

LLEI QUALIFICADA

Loi qualifiée 29/2007, du 20 décembre, portant modification de l'article 409 de la Loi qualifiée 9/2005, du 21 février, du Code pénal

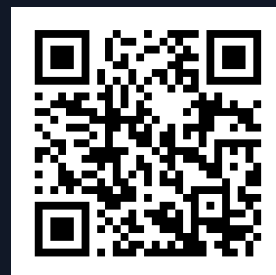
Texte en vigueur au 20/10/2026

Généré le 20/10/2026 à les 16:46

Données jusqu'au BOPA du 14/10/2026

Page en ligne : bopa.mca.ad/fr/llei/29-2007

Traduction réalisée par intelligence artificielle, à titre informatif. Seul le texte catalan publié au Butlletí Oficial del Principat d'Andorra fait foi. Les parties non traduites sont reproduites en catalan. Ce document ne constitue pas un conseil juridique ou fiscal.



Version à jour

Sommaire

Article 409 3

Disposition finale première 3

Article 409

Derogat des del 28/10/2008.

Disposition finale première

Derogat des del 28/10/2008.